

Shkelzen Nezaj, Albanais : à la fin de l'isolement

La vie de Shkelzen Nezaj, réfugié albanais, a pris un tournant. Après un parcours compliqué en France, l'homme peut enfin se poser à Saint-Pierre-la-Palud et aspirer à une vie tranquille. Il a en effet été embauché en contrat à durée indéterminée, chez Boudras à Vaise et obtenu dans la foulée un titre de séjour provisoire.

Shkelzen Nezaj habite depuis le 1^{er} avril à Saint-Pierre-la-Palud, dans l'appartement situé au-dessus de l'ancienne poste, mis à disposition par la mairie. Il y vit avec Safete Kalisi, sa compagne et Anduena leur petite fille de neuf mois. La fin d'un long parcours pour ce réfugié qui s'accompagne d'un titre de séjour temporaire et d'une embauche en CDI depuis le 20 juin chez Boudras. Une embauche qui signe la fin de la galère pour Shkelzen et « la reconnaissance de ses qualités humaines et professionnelles », selon Sébastien Guillier, entrepreneur en plomberie et électricité, qui dirige Boudras, une entreprise spécialisée en électricité générale dans le tertiaire, l'industrie et chez les particuliers (deux salariés).

Touché par la situation précaire des migrants, ce patron s'était promis de faire un jour, quelque chose pour eux. Sa voisine, Dominique Leflon animée des mêmes sentiments, qui souhaite monter une structure d'aide aux migrants, au sein du village de Courzieu, lui en donnera l'occasion.

Ensemble, ils créent l'association « Entre liens », dont ils sont co-présidents. C'est lors d'une rencontre avec Brevenne Accueil, une association similaire sur Sain Bel, que Sébastien Guillier entend parler de Shkelzen Nezaj, 31 ans, originaire d'Albanie et entré en France en 2012, en attente de régularisation. En janvier dernier, il fait la connaissance du jeune homme « une personne discrète avec un bon niveau de français, titulaire d'un diplôme albanaise en électricité, et du permis de conduire. Mais surtout une personne très motivée pour s'en sortir, avec une forte envie de travailler », confie-t-il.

Une chaîne de solidarité

Seulement lorsqu'on veut embaucher un migrant, il y a une kyrielle de formalités à accomplir. Il faut pouvoir justifier de l'impossibilité de pourvoir en poste avec une main-d'œuvre en règle administrative. Pour cela Sébastien Guillier dépose une offre d'emploi chez Pôle Emploi. Parmi les six réponses reçues, deux personnes se sont désistées et les quatre autres manquent de formation ou d'expérience. Il entame alors les démarches nécessaires pour pouvoir embaucher Shkelzen. Le 19 juin, Brevenne Accueil, qui suit le dossier de Shkelzen, lui transmet la réponse positive de la Préfecture qui accorde une attestation de séjour de trois mois renouvelable.

Depuis le 1^{er} avril, la situation a donc changé pour le jeune couple qui dispose à présent de son chez-soi avec du mobilier reçu en don. Pour permettre à Shkelzen de se rendre à son travail dans l'entreprise Boudras à Vaise, une personne de Bessenay, lui prête une voiture pendant deux mois. Une demande de logement social à la commune de L'Arbresle est en cours. Elle sera accordée, à l'issue des deux mois de période d'essai de Shkelzen. « Le jeune homme qui a fait cinq ans d'études en électricité en Albanie, a fait preuve d'une grande volonté d'intégration », affirme Sébastien Guillier.

De notre correspondante locale,

Cathy SOL

■ Shkelzen Nezaj et Safete Kalisi, sa compagne

Le parcours difficile de Shkelzen Nezaj et Safete Kalisi

Shkelzen Nezaj

« Je suis arrivé en France, en novembre 2012. J'avais choisi Lyon, car il y a une forte communauté d'albanais. À mon arrivée, je me suis payé quelques nuits d'hôtel, avec mes économies, puis un cousin m'a ouvert sa porte. J'ai vécu quelque temps dans son studio, où nous étions en moyenne six personnes, mais on s'est retrouvé jusqu'à quinze. En 2013, pendant l'instruction de mon dossier de droit d'asile, j'ai été hébergé au Cada à Eveys, où j'ai fait la connaissance de ma future compagne, Safete. À cette époque, j'ai bénéficié d'une allocation de 11 € par jour, qui me servait à acheter de la nourriture. Mais ma demande d'asile a été refusée et le recours également. En 2014, le gouvernement français m'a octroyé un pécule de 500 € pour rentrer en Albanie. C'est ce que j'ai fait, sauf que je suis revenu quatre mois plus tard. La procédure a été plus rapide et ma demande d'asile a été refusée pour la seconde fois. »

Il se retrouve alors dans une situation ubuesque, il n'a pas le droit de rester en France, mais n'a pas l'obligation de quitter le territoire. De janvier à octobre 2015, il partage des squats avec des compatriotes albanais du côté de Bron, puis vit à Lyon en logement précaire. Il n'a plus de ressources et vit de petits boulot non déclarés.

À son arrivée en France, il maîtrisait le grec, l'anglais, l'espagnol et l'italien en plus de l'albanais. « J'ai appris le français en trois

mois. À mon arrivée, j'ai acheté des livres et un dictionnaire pour apprendre rapidement le français, car je savais que c'était essentiel pour m'intégrer rapidement », précise Shkelzen.

Safete Kalisi

Safete qui a essayé deux refus de droit d'asile en 2015 est contrainte de quitter le Cada d'Eveys où elle a été hébergée dix-sept mois. Elle se fait alors héberger un mois chez son frère dans une commune des bords de Saône. Lorsqu'elle comprend qu'elle met ce dernier en danger, du fait de sa situation de « sans-papiers », Safete quitte sa maison pour vivre, dans la rue, pendant huit mois. Son dossier est refusé, elle reçoit l'ordre de quitter le territoire français en juin 2015. Mais un recours sous trente jours de son avocat, pour traumatisme suite à la migration, permet de prolonger son dossier jusqu'en février 2017.

Entre 2015 et 2016, elle est hébergée dans une famille d'Eveys qui prend contact avec Brevenne Accueil. De février à octobre 2017, le couple sera hébergé à la cure de Savigny. Safete qui a déjà travaillé dans une ferme, peut alors s'occuper alors des chèvres, suite à une dérogation de travail accordée pour emploi non pourvu dans des secteurs en difficulté de recrutement.

Après la naissance de son bébé, le couple est logé successivement et gratuitement dans deux familles de Bessenay. Brevenne Accueil, prenant en charge les frais d'électricité, eau et gaz.

